

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 21 (1974)  
**Heft:** 11-12  
  
**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Les chefs locaux de Suisse romande s'organisent

Jeudi, 19 septembre 1974, s'est déroulée à Lausanne la première rencontre des présidents des Associations romandes de chefs locaux de la protection civile. Se sont présentés à ces débats:

M. A. Poncioni, président de l'Association tessinoise; M. C. Délez, président de l'Association valaisanne; M. J.-M. Colliard, président de l'Association fribourgeoise; M. J.-P. Fasnacht, remplaçant de l'Association neuchâteloise, dont le président est M. Furrer; M. G. Cuendet, président de l'Association vaudoise; M. J. Martin, remplaçant de l'Association genevoise, dont le président est M. D. Odier.

Participait également à cette séance, M. J. Chevalier, président de la CRI, Commission romande d'information. Chaque participant eut l'occasion d'exposer un résumé succinct sur le développement de la protection civile dans leurs cantons respectifs ainsi que des problèmes à résoudre.

Il serait vain de dresser un bilan sur l'activité PC de chaque canton, ce qui ferait par trop ressortir les inégalités existantes.

Parmi les principaux thèmes développés, remarquons le peu de formation de cadres à l'échelon «état-major» qui, pour certains, devient un problème angoissant. Les restrictions de crédits pour l'achat du matériel prescrit par l'Office fédéral et les constructions indispensables telles que centres d'instruction et postes de commandement, de même que la diffusion de l'information fournie par ledit office, qui souvent ne touche pas les chefs locaux. La question de la classification des documents est tout aussi problématique pour les responsables communaux et mériterait d'être réétudiée. On peut signaler le peu de contacts intercommunaux entre chefs locaux et qui permettraient des échanges d'idées très constructifs. Le canton de Genève, par exemple, favorisé sur ce point par ses rapports mensuels entre responsables communaux et le Service cantonal, n'a pas encore connu d'assemblée entre membres seuls de l'Association.

Quelques associations suisse-allemandes ont pris des contacts afin de participer à nos futures rencontres. Aucune décision n'a été décidée à ce jour, dans ce sens.

Il a été admis qu'une assemblée annuelle se tiendrait dans une région différente et porterait la dénomination de «Conférence des Associations de chefs locaux de Suisse romande». Les chefs locaux auront ainsi l'occasion de faire entendre officiellement leurs voix dans tous les domaines relatifs à la PC. Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Le président de la CRI, M. J. Chevalier, confirme l'intérêt que cette commission porte à la conférence des chefs locaux et se tient à disposition avec plaisir pour la diffusion de toute les chroniques et comptes rendus concernant ces débats.

Pour les associations de chefs locaux de Suisse romande  
*Jacques Martin*

PS, La Commission romande d'information ne peut que se réjouir de cette initiative, comme de celle qui a permis de grouper les instructeurs actuels et anciens (professionnels ou non) de Romandie dont nous parlerons plus à loisir dans notre prochaine chronique. Il y a là un signe de vitalité fort réjouissant. La CRI mettant tous ses moyens à disposition de tels groupements.

Le président *John Chevalier*

## Nécrologie

### Au revoir, Monsieur Brügger!

Né le 16 mars 1906 à Fribourg, Monsieur Brügger passa pratiquement toute sa vie dans la cité des Zaehringen où il y fut actif et y fit ses études.

Il y a cinquante ans cette année, il sortait du technicum avec le diplôme



de technicien mécanicien-électricien. C'était une époque où disposant de son brevet en poche il n'était pas facile de trouver le travail correspondant à ses idées, à sa vocation.

Pourtant déjà à ce moment-là, nous retrouvons un Marcel Brügger travaillant dans la construction, sur les routes, dans le génie civil. C'est en 1931 qu'il entre à l'arsenal de Fribourg et c'est là également que vont croître les racines qui le feront goûter à la protection civile. Nous le retrouvons en effet durant la guerre comme chef de la protection d'établissement de l'arsenal.

Tout à tour, il suit les cours de l'ancienne PA, la DAP et devient un instructeur écouté. Le canton fait appel à lui pour la formation des premiers chefs locaux, pour les problèmes de matériel. Mais ce n'est véritablement qu'en 1961 qu'il entre définitivement dans la protection civile, pratiquement en même temps que la loi. Il s'épanouit à la section des constructions de l'Office cantonal et l'on fait appel à lui pour la préparation des ITAP, dès sa retraite on sonne à sa porte pour la traduction des ITO qu'il venait de terminer quand il nous quitta.

Ceux qui l'ont connu se souviendront de ce petit homme gai, jamais de mauvaise humeur, plein de vie, au contact facile. Il faut aussi souligner son esprit de synthèse, pratique aussi, lui permettant de trouver la solution. Très ouvert à tout, il était aussi peintre, caricaturiste, numismate, philatéliste, botaniste également.

Il nous a quittés mais il laissera un souvenir vivant à tous ceux qui l'ont connu et il ne nous reste plus que sa signature qui apparaît encore sur de vieux dossiers non liquidés.

Adieu nous ne le dirons pas, au revoir est plus proche de cet ami de la protection civile pour laquelle il s'est battu, car il y croyait.

G. V.

## Responsables pour la revue «Protection civile»:

Commission de Presse et de Rédaction de l'USPC. Président: Prof. Dr Reinhold Wehrle, Soleure. Rédaction: Herbert Alboth, Berne. Annonces et correspondance sont à adresser à la Rédaction, Schwarztörstrasse 56, 3007 Berne, téléphone 031 25 65 81. Paraît 12 fois par an.

**Dernier délai pour la réception des manuscrits le 10 du mois.**

Prix: abonnement annuel pour non-membres: Fr. 15.— (Suisse); Etranger Fr. 20.—; le numéro Fr. 1.50. Reproduction autorisée sous condition de mention d'origine. Impression: Vogt-Schild SA, 4500 Soleure 2.